



Problème validation semestre académique à l'étranger

Par **mcheval**, le **18/09/2018** à **10:17**

Bonjour,

Mon enfant termine sa 5eme année d'école d'ingénieur est actuellement en stage de fin d'étude se terminant en Décembre 2018 et qui devrait déboucher sur un emploi.

Elle a passé son 2eme semestre 2017-2018 (Janvier à Juin 2018) dans une université en Espagne. Pendant ce semestre elle a validé 4 matières sur 5. La 5eme matière non validée était divisée en 2 partie et uniquement l'une d'entre elle a été passée avec succès, le cumul des 2 demies matières est sous la moyenne nécessaire pour la validation.

Son université en France ne valide donc pas son semestre à l'étranger et lui demande de réintégrer son école pour un nouveau semestre et lui demande d'arrêter son stage.

Durant ses 4,5 années dans son université française elle a été une élève exemplaire avec une bonne moyenne et une implication personnelle forte dans l'école.

Pour son dernier semestre, le choix de son université en Espagne avait été fait sur la base de matières qu'elle avait choisies 9 mois à l'avance et validées par son université. A l'arrivée en Espagne elle a dû changer ses choix car non disponibles.

Un élève espagnol faisant tout son cursus dans cette université espagnole et qui ne valide pas une matière peut avoir sa note compensée en fonction des autres résultats obtenus ou passer un examen spécial afin de valider son cursus. Ceci ne semble pas possible pour un étudiant venant d'un échange académique nous dit le directeur de l'université en France.

Y a-t-il un recours légal possible ? est-ce judicieux ? Je suis en contact avec le directeur de l'université qui ne veut rien savoir et qui dit que ce sont les règles ...

le coût de reprise pour 1 semestre dans cette université sera d'environ 8000€ (inscription, logement ...) et ce n'est clairement plus dans notre budget.

Merci pour vos conseils

Marc